

Projet d'accueil

"Le Village des Enfants"

Crèche du CHU UCL Namur site Godinne.
Avenue Dr. Gaston Thérasse, n°1
5530 Yvoir

Table des matières

1/ La famille.....	3
A. Le premier contact	3
B. La période de familiarisation.....	3
C. L'arrivée et le départ de l'enfant.....	4
D. Le départ de l'enfant de la crèche.....	5
2/ L'enfant.....	6
A. L'organisation des groupes d'enfants	6
B. Les jeux à mon rythme	7
C. Le travail des puéricultrices auprès des enfants.....	8
3/ L'hygiène et la santé de votre enfant	9
A. La consultation ONE	9
B. La santé.....	9
C. La sécurité	9
D. L'alimentation.....	10
4/ Comment fonctionne la section de mon enfant.....	11
A. L'accueil.....	11
B. Le déjeuner.....	11
C. La sieste	11
D. Les repas.....	12
5/ L'équipe d'encadrement.....	13
A. La responsable.....	13
B. L'infirmière	13
C. La psychomotricienne	13
D. L'équipe des puéricultrices.....	14
E. L'aide administrative	14
F. Les stagiaires	14
6/ Autre.....	15

L'enfant, pour se développer, a besoin d'un climat affectif de communication et d'un environnement enrichissant adapté à son évolution.

L'enfant est un être de besoins, besoins essentiels pour vivre.

Afin de rencontrer ces besoins, trois acteurs sont indispensables et c'est la relation de confiance et de construction entre ces trois acteurs qui fera la qualité de l'accueil à la crèche.

Ces trois acteurs sont :

- La famille.
- L'enfant.
- L'équipe d'encadrement.

1/ La famille.

Nous parlons ici de la famille et non uniquement des parents, car nous laissons une place aux frères et sœurs, aux grands-parents, aux familles reconstituées, à toute personne qui fait partie de l'entourage immédiat de l'enfant et qui forme pour lui son entourage familial.

A. Le premier contact

Le premier contact entre la crèche et la famille se fait par téléphone pour la demande d'inscription de l'enfant dans le milieu d'accueil. La responsable expliquera, brièvement, par la même occasion, le fonctionnement de la crèche et écoutera l'histoire, toujours particulière, de chaque demande d'accueil à la crèche.

Le deuxième contact a lieu lors d'une rencontre fondamentale, car déjà, le processus de relation se met en route. Ce sont ces premières impressions qui vont décider les parents à confirmer ou infirmer leur demande d'accueil. Lors de cette entrevue, l'équipe médicosociale explique le projet d'accueil de la crèche (celui-ci vous a été envoyé avec le R.O.I lors de votre demande d'inscription).

B. La période de familiarisation

Maman est prête à reprendre le travail et le premier jour de crèche de l'enfant arrive à grands pas, c'est le moment des familiarisations. C'est un moment d'une grande importance pour tous les acteurs de l'accueil.

En effet, les parents occupent un rôle primordial tout au long du séjour de leur enfant en crèche. La familiarisation laisse une grande place au dialogue avec chacun des parents.

L'enfant va prendre contact avec cet environnement tout nouveau pour lui, et il le fera en toute confiance grâce à la présence rassurante de ses proches et plus particulièrement de ses parents.

La famille va pouvoir observer cet enfant qui prend contact avec la crèche et eux aussi, vivre un grand moment de mise en confiance. Ils vont pouvoir observer le travail des puéricultrices, comprendre l'organisation de leur travail et confirmer la confiance qu'ils portent au milieu d'accueil. C'est un moment particulier de contact avec l'équipe de référence qui sera là pour écouter, pour accueillir, pour encadrer cette famille dans la mise en place du processus d'accueil de l'enfant.

C'est aussi le moment d'échanges des habitudes de chacun, afin que cette famille soit accueillie comme la famille particulière d'un enfant particulier par une équipe de professionnelles formée de personnes particulières.

L'enfant va partager son temps de vie à la crèche avec une équipe de quatre à six puéricultrices suivant la section. Chacune est référente d'un groupe limité d'enfants dont elle s'occupe de manière privilégiée. La puéricultrice tente d'assurer une continuité des soins en organisant le repas, le change, la mise au lit,...

Parfois, une puéricultrice volante est amenée à travailler dans les différentes sections. Pour l'aider à respecter les habitudes de l'enfant et harmoniser ses pratiques avec celles des puéricultrices habituelles, celles-ci inscrivent régulièrement dans un cahier prévu à cet effet, les différents traits caractéristiques de chaque enfant.

Il y a quatre moments de familiarisation prévus avant l'entrée définitive de l'enfant à la crèche, mais leur nombre peut varier en fonction du besoin de l'enfant et de ses parents. Nous proposons ici une moyenne qui peut être adaptée en cas d'accueil d'urgence ou si la famille, tant l'enfant que ses proches a besoin de plus de souplesse.

- La première familiarisation (30-45min) sera un réel temps d'échange et de découverte. L'enfant rencontre un nouveau lieu, des nouvelles odeurs, des nouveaux bruits et ses puéricultrices.
- La seconde familiarisation (30-45min) va permettre aux parents de parler de leur enfant et de poser toutes les questions qui les préoccupent. La puéricultrice en profitera pour expliquer le projet d'accueil et l'organisation spécifique de la section.
- La troisième familiarisation sera le premier moment où l'enfant va se séparer de ses parents pour une période de plus ou moins 2 heures dans laquelle il va vivre un moment clé de la journée : le repas de midi.
- Lors de la dernière familiarisation, l'enfant restera seul une demi-journée (facturée) afin de s'acclimater en douceur dans l'univers de la crèche. Cette première expérience permet de déterminer si l'enfant est prêt à vivre une journée complète dans le milieu d'accueil. Dans le cas contraire, il est recommandé de poursuivre les périodes de familiarisation.

Afin d'établir, de consolider et de continuer cette relation de confiance entre les différents acteurs de l'accueil de votre enfant, il est important de privilégier le dialogue qui est sans aucun doute le point essentiel par lequel chacun va trouver sa place pour le bien de tous et pour un vécu agréable de l'accueil de l'enfant à la crèche. Des moments d'échanges avec l'équipe encadrante peuvent être établis à tout moment de l'accueil de l'enfant afin que les parents puissent répondre à leurs questions et faire part de leurs impressions.

Il n'y a pas de mauvaise question et il ne faut surtout pas attendre d'être en désaccord pour aborder les sujets qui peuvent être discutés pour le bien de l'enfant.

Il est important de souligner ici l'importance du secret professionnel qui est respecté dans le milieu d'accueil. Cela veut dire que l'histoire de chaque enfant et de sa famille leur appartient, en aucun cas cette histoire ne sera partagée tant sur leur vie privée que leur vécu à la crèche. C'est donc en toute confiance que les parents peuvent établir une relation professionnelle avec l'équipe.

De manière plus pratique, la crèche exige le respect d'un minimum de dix présences par mois (jours ou demi-jours) pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, pour que la familiarisation de l'enfant dans son milieu d'accueil soit optimale, nous estimons que l'enfant doit prendre le temps de s'acclimater, tant à l'espace qu'aux personnes qui l'entourent. L'enfant pourra ainsi évoluer à un rythme qui lui est propre.

Sa présence régulière permettra également à sa puéricultrice de référence de prendre le temps de faire sa connaissance et de s'approprier ses habitudes de vie, afin de répondre aux mieux à ses besoins et à son bien-être.

C. L'arrivée et le départ de l'enfant

Une fois que l'enfant est entré en crèche, les **moments clés** de relation entre l'équipe de référence et la famille sont l'arrivée et le départ de l'enfant.

- **L'accueil**

Chaque matin, l'enfant et ses parents sont accueillis par une des puéricultrices de l'équipe référente de leur enfant. Ce moment d'échange permet aux parents de transmettre à l'équipe les moments importants de la soirée et de la nuit de l'enfant. Les parents donnent des informations telles que le sommeil de l'enfant, l'heure du réveil et du déjeuner, les petites observations ou inquiétudes du moment.

Ce moment est une sorte de transmission du relais des parents à l'équipe, une façon de dire "c'est à vous maintenant". La puéricultrice reçoit ce relais et permet ainsi aux parents de partir travailler en toute tranquillité quant à la journée de leur enfant.

- **Le départ**

Le soir, c'est la puéricultrice qui informe les parents du vécu de la journée, elle donne les indications sur les repas, les siestes, les jeux, les progrès et aussi l'observation de l'enfant.

A ce moment, la puéricultrice rend le relais à la famille en lui assurant du bon usage qu'il en a été fait.

Il est à noter que ces moments sont des moments de séparation et de retrouvailles de l'enfant avec sa famille et avec le milieu d'accueil.

Le matin il doit se séparer de sa famille et entrer plus ou moins rapidement dans la réalité de la crèche, mais le soir, il doit se séparer de la réalité de la crèche pour retrouver sa famille. Ces séparations dans un sens et dans l'autre sont des moments clés de la journée de l'enfant et certains mettent un temps d'adaptation à chacun de ces "passages". Il n'est donc pas rare de voir un enfant qui "traîne" le soir avant de courir dans les bras de ses parents et cela n'est aucunement le signe d'un vécu difficile ni au sein du milieu d'accueil ni au sein de la famille.

- **Moments de partage**

Ces deux moments sont importants, bien que souvent galvaudés au profit d'un horaire strict à respecter pour les parents ou d'une sollicitation particulièrement intense des puéricultrices. Ils restent quand même les moments de choix au partage des informations.

Les frères et sœurs sont les bienvenus lors de ces échanges à condition qu'ils respectent les enfants présents et le matériel. En outre, pour la sécurité des enfants accueillis à la crèche, il est demandé que les frères et sœurs ne circulent pas dans l'espace de vie des enfants ou qu'ils jouent avec les jeux/matériels non adaptés à leur âge.

Les jouets de la crèche ne sont pas faits pour les enfants plus grands et s'ils les utilisent, ceux-ci risquent de blesser les jeunes enfants de la section. **Vos enfants sont soumis à votre autorité mais le personnel de la crèche se réserve le droit d'intervenir auprès des enfants si ceux-ci n'ont pas une attitude adéquate.**

D. Le départ de l'enfant de la crèche

- **Le départ de l'enfant vers l'école**

Tout comme l'entrée, la sortie de la crèche doit se préparer.

À leurs 27 mois, les enfants ont l'occasion d'être accueillis quelques heures le matin à l'extrascolaire du « Village des enfants ». Cet accueil permet aux enfants de ne pas découvrir l'école et l'extrascolaire le même jour et d'être envisagés comme une passerelle de la crèche vers l'extrascolaire.

Les enfants sont en contact avec les éducateurs qui les préparent en douceur à la séparation avec les puéricultrices et la crèche. Ce temps de séparation est également bénéfique, car les enfants ont accès à d'autres espaces, jeux et ils éveillent leur curiosité ...

Comme pour tout changement un temps de familiarisation est nécessaire. C'est pourquoi trois temps sont prévus :

1° D'abord, l'enfant descend avec sa référente et reste une demi-heure en bas avec elle, puis remonte.

2° La référente descend l'enfant, il reste seul et un éducateur le remonte avant le dîner.

3° La référente amène l'enfant, il reste toute la matinée, dîne et remonte avec tout le monde.

- **Le départ définitif de la crèche**

Cette fin de séjour peut avoir différentes raisons:

L'enfant entre à l'école.

Les parents déménagent et doivent changer leur organisation d'accueil.

Un des parents perd son emploi et s'occupe lui-même de son enfant à la maison.
Les parents sont en conflit avec le milieu d'accueil et retirent leur enfant.

.....

Dans tous ces cas, une place importante est donnée au dialogue.

Les puéricultrices ainsi que la responsable sont des interlocutrices privilégiées, des relais entre la crèche et l'étape suivante. Elles discuteront avec les parents sur l'opportunité du départ à l'école, ou sur le choix d'un autre type d'accueil.

Elles restent une source d'information sur votre enfant.

2/ L'enfant.

L'enfant va grandir tout au long de son accueil à la crèche et ses besoins vont évoluer.

L'enfant est au centre de nos préoccupations et chaque enfant est différent, avec ses richesses, ses craintes, sa manière d'évoluer, son caractère, son histoire et nous essayons de rencontrer l'enfant dans ses particularités. C'est nous qui devons essayer de rencontrer l'enfant et non pas l'enfant qui doit essayer de nous rencontrer.

A. L'organisation des groupes d'enfants

La crèche accueille en moyenne une soixantaine d'enfants chaque jour, se répartissant en tranche d'âge, en quatre sections. Chaque section accueille des enfants de 0-36 mois.

Les enfants ont 8 mois d'âges différents ce qui permet de mettre en place un espace harmonieux pour leur épanouissement individuel et collectif.

Les bébés sont répartis dans ces quatre sections en fonction de leur date de naissance. Dans ces sections, chaque puéricultrice se voit attribuer un groupe d'enfants (entre 5 et 7 enfants). Elle devient alors référente de ce groupe et en a la charge jusqu'à leurs 36 mois. Les enfants restent du premier au dernier jour de l'accueil dans les mêmes espaces avec le même groupe de puéricultrices.



Les Ouistitis

27 bébés inscrits

De 0- 36 mois

Nés de janv à août

...

Les Galopins

27 bébés inscrits

De 0- 36 mois

Nés de sept à avril

Les P'tits Loups

27 bébés inscrits

De 0- 36 mois

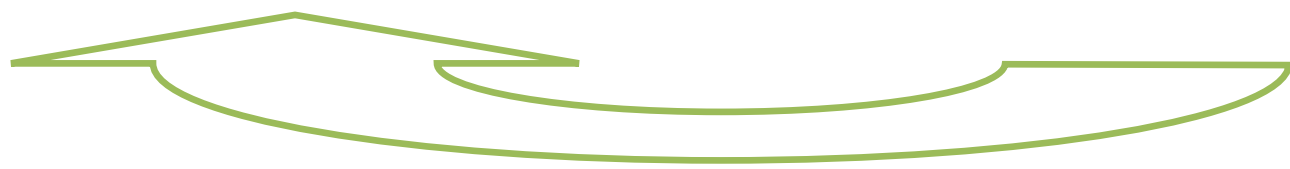
Nés de mai à déc

Les Arsouilles

27 bébés inscrits

De 0- 36 mois

Nés de janv à août



Chaque section est équipée du matériel de soins et des jouets adaptés aux besoins des enfants selon leur âge. La crèche a été conçue avec des espaces de jeux, des modules et jouets offrant à l'enfant toutes les possibilités de découverte de lui-même et de son environnement : des espaces de douceur, de repos et de soins. Celle-ci comporte également deux accès extérieurs, très appréciés par les enfants lorsque le beau temps arrive.

Tout au long de son accueil à la crèche, l'enfant va grandir et se mouvoir dans un espace évolutif. Les différentes sections sont adaptées en fonction de l'âge des enfants, avec plus ou moins de modules et tapis, dans le respect de l'évolution et du développement psychomoteur de l'enfant.

Les espaces évoluent au rythme des enfants et non l'inverse. Par des temps d'observations, l'équipe met en place un espace permettant à l'enfant de grandir à son rythme.

Au début, l'espace est plus petit, plus cocoon et au ras du sol. Une fois qu'ils grandissent, l'espace de jeux est progressivement adapté aux besoins des enfants.

Cependant, dans chaque section, on retrouvera un coin doux, avec des tapis et coussins, un coin-repas avec des chaises et des tables adaptées, un petit module de psychomotricité ainsi qu'une série de jeux.

Les puéricultrices choisiront leur place assurant la sécurité physique et psychique tout en veillant à ne pas entraver le jeu et l'imagination de l'enfant.

En ce qui concerne les espaces de soins, les enfants ont dans leurs sections des dortoirs où ils peuvent dormir à leur rythme, des espaces de change et un coin biberonnerie.

Vers 18 mois, lorsque les enfants ont un rythme de sommeil qui le permet, ils font tous la sieste en même temps sur des hamacs dans un dortoir.

B. Les jeux à mon rythme

La journée de la crèche est rythmée par des temps de vie qui permettent à l'enfant de satisfaire ses besoins vitaux (alimentation, sommeil) néanmoins, le jeu demeure l'activité prépondérante et fondamentale qui lui permet de se construire, de découvrir le monde et les autres.

Par le jeu, l'enfant exprime ses émotions et ses sentiments. C'est également le moyen de découverte de son corps et de son environnement. Il va favoriser l'évolution psychomotrice de votre enfant et le développement de ses 5 sens.

Entre 0 et 3 ans, c'est principalement à l'aide de son corps que l'enfant va faire ses découvertes. Il a surtout besoin de jouer librement, c'est alors qu'il fait ses propres expériences et qu'il évolue.

L'équipe accompagnée de la psychomotricienne travaille à l'aménagement des espaces et veille à mettre les enfants dans des postures qui favoriseront leur éveil et leur sécurité psychique.

Nous insistons pour que l'enfant ait des tenues confortables qui lui permettent de jouer à son aise sans être gêné par ses vêtements. A la crèche, les enfants sont à pieds nus afin de leur permettre de bouger plus facilement sans glisser et d'accéder aux jouets avec plus de facilité. Ceci est rendu possible grâce au chauffage par le sol.

L'aménagement adéquat permet une ambiance calme favorisée par des espaces assez larges et protecteurs, même quand l'enfant commence à se mettre en mouvement dans l'espace.

Une salle de psychomotricité est mise à disposition des enfants. Les puéricultrices peuvent s'y rendre avec un petit groupe d'enfants quand elles le souhaitent. La psychomotricienne fait de même ou propose des moments individuels aux enfants qui en ressentent le besoin. Lorsque cela est possible, nous favorisons les échanges en petits groupes.

Dès que les enfants manifestent un intérêt, les puéricultrices proposent des moments d'activités plus structurées. Comme de la peinture, jardinage...

Les enfants sont libres d'y participer et de quitter l'activité en fonction de leur envie et de l'intérêt qu'ils y portent. Nous leur demandons toutefois de respecter le cadre défini pour leur propre sécurité.

C. Le travail des puéricultrices auprès des enfants

Les puéricultrices accompagnent l'enfant dans ses expériences et ses émotions, elles se mettent le plus possible à leur niveau tant physiquement (elles sont souvent assises par terre) que psychologiquement en les accompagnants dans leurs émotions de joie, de découverte et de peine.

Elles essaient d'apporter à l'enfant tout ce dont il a besoin en le respectant et en l'invitant à respecter l'autre dans ses besoins.

C'est dans cette optique qu'elles essaient d'accompagner les enfants dans la résolution de leurs conflits en les aidants à s'exprimer et à s'ouvrir aux autres.

Les puéricultrices ont aussi le souci d'individualiser leur encadrement à chaque enfant, car, ensemble, ils forment un groupe, mais chaque enfant a ses particularités qui lui sont propres et que nous devons respecter. Chaque jour, chaque moment, les puéricultrices vont adapter l'encadrement des enfants et leurs activités aux émotions et au vécu des enfants ainsi qu'au climat extérieur (promenades).

La puéricultrice est la personne de référence de l'enfant, c'est chez elle que l'enfant va chercher et trouver le réconfort dont il a besoin, la réponse à ses besoins et envies, la stimulation nécessaire au dépassement de soi, la sécurité pour les moments de découvertes et de changements, le lien qui va l'unir au monde qu'il ne connaît pas (autres parents, passage à la garderie, changement d'activités...).

- **La puéricultrice de référence**

La puéricultrice de référence individualise l'enfant au sein du groupe et est son porte-parole au sein de l'institution.

Elle lui prête une attention particulière ainsi qu'à sa famille, elle est garante de son accueil individualisé et de son sentiment de sécurité. Elle se situe en complémentarité des parents. Il ne s'agit pas, en effet, de les remplacer en leur absence, encore moins de s'y substituer. Lorsqu'ils sont présents, ils sont d'ailleurs invités à effectuer eux-mêmes le change ou à leur donner leur biberon.

La relation entre la référente et l'enfant est privilégiée, mais pas exclusive, elle suppose une attitude personnelle et réfléchie en équipe. La référente assure des soins personnalisés (repas, change, endormissement) afin de favoriser la continuité de la prise en charge et faciliter l'acquisition des repères relationnels pour l'enfant. En cas d'absence, c'est toujours une collègue référente de la section qui prend le relais. Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant, un carnet de référence est mis à la disposition de toutes les puéricultrices pour les informations quotidiennes concernant les habitudes de vie de l'enfant en tenant compte de son évolution.

3/ L'hygiène et la santé de votre enfant

Le souci d'hygiène est omniprésent à la crèche sans être exagéré. Il y a l'hygiène des enfants, du personnel et aussi des personnes qui conduisent l'enfant à la crèche. Les enfants sont changés régulièrement. Pour ce faire, nous utilisons, pour chaque change, un essuie et un gant de toilette propre, à usage unique.

Vu que les enfants jouent par terre et sont à pieds nus, nous demandons aux personnes qui viennent à la crèche de porter des chaussons bleus, disponibles à l'entrée, par-dessus leurs chaussures afin de respecter la propreté et l'hygiène du sol. Ces chaussons sont à usage unique. Les puéricultrices portent une tenue adaptée et réservée au travail à la crèche. Les locaux sont nettoyés tous les soirs, entre 17h et 21h00.

A. La consultation ONE

La consultation ONE est une consultation de prévention. Elle est organisée par la crèche et est assurée par un médecin traitant reconnu par l'ONE.

Elle sert à s'assurer que votre enfant va bien, que sa croissance staturo-pondérale est harmonieuse, de même que son développement psychomoteur. Elle sert aussi à répondre à vos questions concernant l'évolution de votre enfant. En aucun cas elle ne peut servir de consultation pour un enfant malade. Aucun traitement ne peut être prescrit, et au besoin, le médecin de la consultation vous renverra au médecin ou au pédiatre traitant de votre enfant.

Les consultations sont obligatoires. L'infirmière prend contact lors de l'entrée de votre enfant pour fixer le premier rendez-vous. Lors de cette première consultation, la présence des parents est souhaitable.

Ensuite, votre enfant sera vu au moins 3 fois sur le temps de son passage à la crèche ; à 9 mois, à 18 mois et à 30 mois – avant son départ.

Lors de ces consultations, votre présence est vivement souhaitée. Dans le cas où votre enfant n'est pas vu dans les délais, il est convoqué d'office.

Quand votre enfant passe en consultation, nous utilisons son carnet de santé, qu'il convient de laisser dans son sac de tous les jours, afin qu'on puisse le compléter suivant son évolution et recopier les dates de vaccination afin de vérifier que le calendrier vaccinal est bien respecté.

En crèche, il est obligatoire que votre enfant soit vacciné contre :

[Polio – diphtérie – tétanos – coqueluche- méningite à haemophilus influenzae b] et [rougeole – rubéole - oreillons.]

B. La santé

Lorsque la température de l'enfant dépasse 38,5°C, la puéricultrice qui a en charge l'enfant prévient l'infirmière.

Celle-ci contacte alors les parents afin de les informer des mesures qu'elle prend concernant l'enfant.

Avec son accord et sur base du dossier médical de l'enfant, un antipyrétique à base de paracétamol est administré

Pour tout autre traitement, les parents doivent apporter un certificat médical sur lequel figurent la date, le traitement, et le cachet du prescripteur.

C. La sécurité

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous demandons aux parents de ne pas déposer l'enfant à la crèche sans prévenir le personnel de sa présence. De même lors du départ, nous demandons de prévenir le personnel du départ de l'enfant.

Il est important que les parents préviennent l'équipe si ce ne sont pas eux qui viennent rechercher l'enfant, donner le nom et le prénom de la personne ainsi qu'une description sommaire est nécessaire. Nous ne confions pas l'enfant à une tierce personne si nous ne sommes pas prévenus. Celle-ci doit nous prouver son identité grâce à sa carte d'identité. Les portes d'entrée du bâtiment sont sécurisées. Seules les personnes munies d'un code d'accès sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte de la structure.

Pour la sécurité personnelle de chaque enfant, il est interdit que l'enfant vienne à la crèche avec des bijoux (chaînes ou colliers, bracelets ou gourmettes, boucles d'oreille, petites pinces à cheveux...). Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit d'enlever l'objet défini comme dangereux au sein de la collectivité.

D. L'alimentation

Les repas sont préparés à la cuisine centrale avec des aliments de première qualité et livrés en liaison froide pour être ensuite réchauffés à la crèche. Les menus sont supervisés par une diététicienne et l'infirmière. Les menus sont équilibrés et variés. Les repas sont commandés une semaine à l'avance. C'est pourquoi il est important de connaître les horaires des enfants.

Pour des raisons d'hygiène et de conservation, aucun aliment extérieur à la crèche ne peut être donné à l'enfant dans le milieu d'accueil.

Pour les mêmes raisons, les aliments de la crèche ne peuvent être donnés lors des retours que si nous avons la garantie que celui-ci va être conservé dans des conditions optimales pour respecter la chaîne du froid (ex : sac réfrigérant ou isotherme uniquement)

Le déjeuner peut être pris à la crèche avant 07h45. Un lait de croissance de base (pour les plus grands) est mis à disposition et des tartines sont proposées aux enfants. Pour les enfants présents après 19h, la soupe du jour ainsi que des tartines peuvent également être proposées.

- **Les régimes alimentaires**

En cas de régime très spécifique auquel nous ne pouvons répondre, il est accepté que les parents apportent les aliments pour leur enfant. Il nous faut alors une prescription du médecin. Avant sa mise en place, le certificat mentionnant la durée du régime alimentaire et les aliments à exclure doit être fourni à l'infirmière de la crèche.

- **L'eau**

Selon l'ONE, l'eau est la seule boisson indispensable à vos enfants et donc la seule boisson autorisée. Nous n'acceptons plus de donner une autre boisson.

Une eau conditionnée en bouteille sera utilisée pour les enfants qui n'ont pas encore une alimentation diversifiée et nourris exclusivement avec du lait maternel ou lait à reconstituer.

Pour les autres enfants et selon les recommandations ONE, c'est l'eau du robinet qui sera distribuée.

4/ Comment fonctionne la section de mon enfant

Pour rappel voici le numéro direct des sections :

Petits loups 081/42.28.31 - Les arsouilles 081/42.28.32 - Galopins 081/42.28.34 - Ouistitis 081/42.28.33

Toutefois, certaines périodes de la journée sont moins propices que d'autres pour les appels téléphoniques et nous vous demandons dès lors d'être patients lorsque vous téléphonez dans la section.

Exemple : lors des repas.

A. L'accueil

Lorsque l'enfant arrive en crèche, il a son propre rythme tant au niveau des repas que pour la sieste ...

Étant donné la tranche d'âge des enfants, nous maintenons le respect du rythme de chacun jusqu'à ses 10 mois.

Pour une question organisationnelle, nous acceptons les enfants en pyjama qu'avant 7h45.

Nous vous demandons de mettre votre enfant en tenue de crèche (tenue permettant les libre mouvements de l'enfant : body, legging, t-shirt, pieds nu,...) s'il arrive à partir de 7h45.

Il est également important que le linge de la nuit soit changé.

B. Le déjeuner

Pour l'enfant qui arrive tôt, nous lui permettons de prendre son déjeuner à la crèche.

Pour certains, cela leur permet de dormir un peu plus longtemps à la maison et ainsi de ne pas avoir un trop grand laps de temps entre le déjeuner et le repas.

C'est la crèche qui fournit les tartines et la boisson à votre enfant.

Les déjeuners sont pris en charge avant 7h45. Cela ne peut plus se faire après vu le grand nombre d'enfants arrivant à cette heure-là.

En effet, il est difficile pour les puéricultrices d'assurer un bon suivi du déjeuner de certains tout en offrant un accueil de qualité aux autres.

C. La sieste

La règle de la crèche au niveau des siestes veut que l'enfant dorme dans un lit. Toutefois, nous tenons compte des habitudes de vie de la maison. De plus en plus d'enfants ont pris l'habitude de dormir dans l'espace de vie familiale.

Dans ce cas, l'enfant peut éprouver de grosses difficultés à dormir dans un lit en crèche. C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs apprentissages afin d'arriver progressivement à ce qu'ils s'endorment dans un lit. En effet, il est primordial pour un jeune enfant d'avoir des moments de « vrai » repos dans la journée. Cela lui permet de grandir et de favoriser son développement. Dans le respect du rythme de l'enfant, nous ne réveillons jamais un enfant qui dort.

Nous vous demandons de fournir le sac de couchage de votre enfant. Cela permettra également aux enfants d'être moins perdus. Pour une bonne hygiène, nous vous demandons de reprendre le sac de couchage chaque fin de semaine et de le ramener propre pour la semaine suivante.

Pour rappel, l'accès aux dortoirs est interdit aux parents sauf avec l'accord préalable de la puéricultrice et uniquement si votre enfant est seul dans le dortoir. En effet, nous cherchons à préserver le sommeil des enfants en évitant que les parents, heureux de retrouver leur enfant, éveillent par inadvertance les autres enfants.

D. Les repas

Le dîner et le goûter sont fournis par la crèche.

Les menus sont réalisés par nos diététiciennes à partir des recommandations de l'one.

Les repas sont commandés à la cuisine centrale le lundi de la semaine qui précède. Il est donc nécessaire de rendre l'horaire de votre enfant dans les temps.

Avant 10 mois :

Les enfants de la section ne sont pas tous au même niveau de l'apprentissage alimentaire. Certains ne prennent que des biberons, ou que des fruits et d'autres uniquement des purées de légumes ...

Nous nous adaptons à votre enfant et au régime demandé par son pédiatre, sans pour autant respecter les préférences alimentaires de chacun.

Pour le goûter, les panades « de base » sont préparées sans biscuits. Les goûters sont donnés uniquement aux enfants qui retournent au-delà de 15h.

Nous adaptons également les techniques pour donner à manger à votre enfant. En effet, nous tenons compte de la capacité de l'enfant à se tenir assis. Dans un premier temps les repas se prendront dans les bras de la puéricultrice qui est installée dans un siège.

Lorsque l'enfant est apte à s'asseoir sur une « petite » chaise, la puéricultrice lui donnera son repas de la sorte jusqu'à ce qu'il commence à manger seul.

La présentation dans l'assiette évolue également en fonction de la capacité de l'enfant à manger des morceaux ou non. Comme pour les adultes, les enfants ont la possibilité de boire durant leur repas.

Le dîner commence à 11h00, nous adaptons les heures de repas en fonction des heures du lever et du déjeuner de chacun des enfants. Nous respectons la demande de l'enfant.

C'est pour cette raison qu'ils ne mangent pas tous les jours aux mêmes heures.

Après 18 mois :

Les grands apprennent petit à petit à manger en groupe et sans aide.

La présentation dans l'assiette continue d'évoluer en fonction de la capacité de l'enfant à manger des morceaux ou non.

Pour le bon développement de l'enfant, il est important qu'il apprenne à mastiquer et à manger des morceaux. Le passage aux aliments dissociés et en morceaux se fait progressivement et en douceur. La présentation des assiettes évolue également.

Le dîner commence à 11h. Jusque 18 mois le dîner peut être donné jusque 12h30 à la crèche pour les enfants qui arrivent fin de matinée et sur le temps de midi. À partir de la période de la sieste surveillée, le repas devra être donné par le parent lui-même pour l'enfant qui arrive au-delà de 11h45. Le goûter est donné dans les mêmes conditions que le dîner. Il commence dès 15h00. Les goûters sont donnés uniquement aux enfants qui retournent au-delà de 15h. Le dîner et le goûter sont fournis par la crèche.

En conclusion, pour le bon fonctionnement des sections, nous ne pouvons pas nous permettre d'éterniser la durée du repas. Quel que soit l'âge de l'enfant, les diners doivent être clôturés pour 12h30

L'enfant qui arrive sur le temps de midi (>12h30) devra donc avoir mangé chez lui ou arriver plus tôt pour participer au temps de repas de la crèche. Un repas devra au préalable être réservé auprès des puéricultrices.

5/ L'équipe d'encadrement.

Actuellement l'équipe d'encadrement est constituée de:

- 16,75 ETP puéricultrices
- ¾ ETP assistante administrative
- 0.50 ETP psychomotricienne
- 1 ETP infirmière pédiatrique
- 1 ETP assistante sociale responsable
- ¾ ETP cuisine
- ½ ETP entretien

- Stagiaires dont le nombre varie tout au long de l'année scolaire

Le personnel de la crèche est soumis au suivi médical annuel par la médecine du travail. Les puéricultrices sont des professionnelles de l'accueil d'enfants en collectivités et diplômées en puériculture. Elles sont soumises à un entretien d'embauche par la responsable et la cellule recrutement du CHU qui mesureront leurs compétences en fonction du code de qualité de l'O.N.E., du projet pédagogique de la crèche ainsi que du potentiel recherché en fonction de l'équipe présente.

Les qualités d'adaptation à l'équipe et à l'évolution permanente du secteur de la petite enfance sont bien évidemment indispensables.

A. La responsable

Dans tous les cas et à chaque moment de la vie à la crèche, la responsable, Charlotte Martin reste une personne clé pour les familles et l'équipe dans l'élaboration d'une relation positive à la vie de l'enfant à la crèche. Elle est une source de réponses, mais aussi un trait d'union et un moyen de rencontre. Charlotte est garante que tout est mis en œuvre pour faire de l'accueil de l'enfant et de sa famille à la crèche une étape de découverte et de plaisir partagé.

B. L'infirmière

L'infirmière, Valérie Ghys fait partie de l'équipe médicosociale. Elle veille au respect de l'hygiène et de la santé des enfants au sein de la structure. Valérie est souvent la personne de contact lorsque l'enfant présente un problème de santé. Dans un souci de transparence et parce que c'est vous les parents, elle vous informe de la situation et définit avec vous les démarches à suivre pour la suite. Elle veille au respect des règles en vigueur définies par l'ONE.

Valérie, en collaboration avec le médecin ONE de la structure, organise les consultations et des séances de dépistage visuel.

C. La psychomotricienne

Si Anne Dethier fait partie de l'équipe médicosociale à part entière, elle est présente quotidiennement dans les espaces de vies. En étroite collaboration avec les puéricultrices, Anne met en place des espaces adaptés aux enfants. Elle s'assure du respect du développement et du rythme des enfants. A certaines occasions, pour un temps limité, elle peut accompagner un enfant dans certains gestes de la vie quotidienne. Elle organise également des moments de jeux en petits groupes.

D. L'équipe des puéricultrices

Toutes les puéricultrices sont tenues de suivre des formations continuées proposées par l'O.N.E. dont les sujets et les modalités dépendent de chaque opérateur de formation, mais toujours directement liées aux besoins du travail à la crèche et à son évolution.

L'équipe d'encadrement se rencontre de manière formelle et informelle afin de mettre au point chaque moment de vie à la crèche et en adapter le projet pédagogique. C'est le moment pour elles d'échanger leurs pratiques, leurs trucs et astuces, leurs formations et leurs observations de chaque enfant afin de mieux gérer leurs particularités. C'est aussi le moment de mettre en exergue les capacités de chacune et l'organisation des moments particuliers tels que les anniversaires, la St Nicolas, Noël, Pâques et tous les autres moments de vie de l'équipe.

La responsable est la garante du respect par l'équipe du code de qualité de l'O.N.E. et du projet pédagogique de la crèche et, à cette fin, elle suit l'équipe et chacune en particulier.

E. L'aide administrative

Cynthia Molitor rencontre les parents lors des familiarisations afin de construire le dossier d'inscription et de participation financière. Elle est un soutien administratif à l'équipe médicosociale au quotidien.

F. Les stagiaires

L'accueil des stagiaires est le fruit d'un dialogue constant entre l'équipe et l'école dont sont issues les stagiaires. Si nous devons respecter l'évolution de la formation et le projet de l'école, les stagiaires sont soumises directement au respect du projet d'accueil de la crèche et des pratiques inhérentes. Les stagiaires ne sont jamais laissées seules avec les enfants. Elles sont dans un processus de formation et l'attitude de l'équipe ainsi que ses attentes évoluent en fonction de la progression de l'étudiante.

Il est indispensable d'insister sur le respect du secret professionnel auquel sont soumis tant l'équipe que les stagiaires et les professeurs de pratique professionnelle.

Dans un souci de stabilité pour les enfants, les stagiaires de première année de puériculture ne sont pas présentes dans les sections des jeunes bébés.

Comme pour les enfants, la stagiaire se voit attribuer une puéricultrice référente qui avec l'équipe l'accompagnera durant son stage.

En fonction de l'année académique, un petit groupe d'enfants (2 à 5 enfants) sera confié à la charge de la stagiaire sous la responsabilité de la puéricultrice.

L'équipe et la tutrice de l'école ont des rencontres hebdomadaires au sein de la structure. Des moments d'échanges ont également lieu avec un membre de l'équipe médicosociale.

6/ Autre.

Ce projet d'accueil est à la disposition des parents et de toute personne qui en fait la demande, il est soumis à l'approbation de l'O.N.E. et respecte le Code de Qualité de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans.

Notre crèche se veut être un endroit humain et sécurisant pour votre enfant et votre famille. Ce projet a pour objectif de développer un espace où votre enfant pourra évoluer et grandir à son rythme dans le respect de son intégrité.

Afin que le séjour de votre enfant se passe au mieux, il est important que l'on puisse communiquer ensemble, tant au niveau des puéricultrices qu'avec les personnes de la sphère médico-sociale, Charlotte, Valérie, Anne et Cynthia.

Nous vous remercions d'avance pour la confiance que vous nous accordez

Préambule pour le prochain projet d'accueil 2020-2023

Nous souhaitons remettre différents points à l'ordre du jour lors de l'élaboration de notre prochain projet d'accueil, à savoir :

Travailler l'aménagement des espaces permettant l'accueil des enfants de 0 à 36 mois dans chacune des sections.

Nous souhaitons remettre au cœur de nos débats, la période de familiarisation, des temps d'échange et de création de lien de confiance.

Ces points seraient repris en parallèle avec d'autres « thématiques » que nous souhaitons également traiter.